

Procès-VerbalCommission Régionale des Coupes

Réunion du 25 Janvier 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présents: MM. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

COUPE DE FRANCE 2020/2021

LE CALENDRIER DES TOURS

- Samedi 30 et Dimanche 31 janvier : 6eme tour.

Samedi 6 et Dimanche 7 Février : 7eme tour.

- Samedi 13 et 14 Février : 8eme tour.

- Samedi 20 et 21 Février : 32eme de finale.

REGLEMENT

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

FMI

L'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE dès le tour de cadrage. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard, <u>sous peine de sanction financière.</u>

En cas de résultat non transmis : les délégués doivent communiquer le résultat et signaler si une réserve a été déposée à **Pierre LONGERE au 06 26 05 04 89.**

EQUIPEMENTS

Les équipements ont été fournis lors du tirage au sort du 4eme tour avec PORT OBLIGATOIRE.

CARNET NOIR

La Commission a eu connaissance du décès de **Monsieur Jules RIPAMONTI** (ancien membre des Commissions Sportives et des Coupes de la LRAF).

Sincères condoléances à sa famille.

COURRIER RECU

A S DOMPIERROISE : Noté.

Pierre LONGERE, Vincent CANDELA,

Président de la Commission Secrétaire de séance